



AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE ***Autorisation parentale pour mineurs***

Challenge de programmation
21 mars 2015

Dans le cadre du challenge de programmation CodingUP, l'équipe organisatrice pourra être amenée à réaliser des photographies destinées à être diffusées sur le site internet du challenge.

En application de la loi informatique et libertés et en conformité avec les règles de protection des mineurs, les images ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des photographies est sans aucun but lucratif. Un refus de votre part aura pour conséquence, soit d'écarter votre enfant lors des prises de vue, soit de masquer son visage.

Nous soussignés :

Responsables légaux de l'enfant :

Nous autorisons / nous n'autorisons pas* :

L'équipe organisatrice du challenge CodingUP à photographier, mon enfant lors de cette manifestation et à diffuser son image sur le site internet du challenge.

(* barrer la mention inutile)

A, le.....

Signature des représentants légaux